Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 39 (1894)

Heft: 8

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

wis; Reinhardt Erzer, de et à Sænen (Soleure); François Hüsler, de Neudorf, à Lucerne.

B. Lieutenants (pharmaciens): Raymond Bossard, de et à Zoug; Antoine Martinoli, de et à Dongio; Emile Kesselring, de Mürstetten, à Reinach.

Il a nommé lieutenants de troupes sanitaires (vétérinaires), école préparatoire à Thoune: MM. Alexis Boudry, de et à Ecoteaux sur Palézieux; Fritz Bichsel, de Sumiswald, à Courtepin; Rodolphe Messerli, de et à Rümligen (Berne); David Huber, de Pampigny, à Genève; Oscar Bürgi, de Lyss, à Berne; Jean-Ernest de Grafenried, à Schaffhouse, près Berthoud; Jean Krauer, de Hombrechlikon, à Lucerne; Arthur Zumkehr, d'Adelboden, à Wängi; Louis Engi, de Davos, à Lausanne; Joseph Christen, de à Beinwyl, près Muri; Charles Tresch, de Carrasso, à Bellinzone; Adolphe Scheidegger, de Madiswyl, à Berne.

- Le département militaire a nommé chef du bureau des subsistances et des magasins du commissariat fédéral des guerres: M. Robert Keppler, de Muhen (Argovie), major, actuellement secrétaire de ce commissariat.

Le Conseil fédéral a adopté un insigne pour les meilleurs tireurs et patrouilleurs de la cavalerie.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

† Le major Bovy. — Le corps des instructeurs du Ier arrondissement de division vient de faire une perte sensible en la personne du major Arnold Bovy, décédé le 24 août, après une cruelle maladie. Cette perte sera non moins profondément sentie par les nombreuses générations de soldats que le major Bovy a dressés et qui, tous, lui gardaient un sentiment sincère mêlé de respect et d'affection.

Le major Bovy jouissait en effet d'une grande popularité parmi la troupe, non pas de cette fausse popularité que certains officiers, heureusement de plus en plus rares, s'attirent par des allures peu compatibles avec la dignité et le sérieux de leur tàche, mais la vraie popularité militaire faite de confiance et du désir d'obéir. Il y a deux genres de supérieurs: ceux qui cherchent à plaire aux hommes, ce sont rarement de bons officiers; et ceux auxquels les hommes voudraient plaire, ce sont les officiers de bonne marque. Le major Bovy était de ces derniers.

Il meurt âgé de 44 ans seulement. Né à Genève, fils du musicien bien connu, Bovy-Lysberg, et neveu du graveur Bovy, il commença à Genève

ses études classiques. Mais très amoureux des exercices du corps, il sentit de bonne heure se réveiller en lui la vocation des armes.

Il débuta à la légion étrangère. Rentré au pays peu après, il fit son école de recrues, et excellent tireur, fut incorporé dans le 2º bataillon de carabiniers. Il était capitaine-adjudant de ce bataillon lorsqu'il fut nommé instructeur de 2º classe. Il fonctionna comme tel à Colombier d'abord, puis à Lausanne. En 1892 il obtint l'étoile de major et passa en 1re classe.

Cette nomination, longtemps attendue, lui causa un immense plaisir que partagèrent ses amis et ses supérieurs comme ses subordonnés. Malheureusement les premiers symptômes de la maladie qui devait l'emporter se manifestaient dejà, l'interrompant dans les travaux qu'il aimait. La vue baissait aussi, et ce tireur qui s'était fait une gloire de son habileté au maniement de la carabine, se vit obligé d'abandonner son exercice favori.

Le chagrin de son insuffisance à remplir comme il l'aurait voulu les exigences de ses fonctions le mina lentement, hâta sa fin. Il meurt jeune, laissant après lui de nombreux regrets et, dans le cœur des soldats auxquels il servit de premier guide, un durable et reconnaissant souvenir.

L'enterrement a eu lieu le 26 août à 9 ½ heures du matin. Les honneurs militaires lui ont été rendus par le bataillon de recrues actuellement à la caserne de Lausanne.

Artillerie de montagne. — On écrit de Thoune à la Gazette de Lausanne :

- « Voici quelques détails sur la course que notre école de recrues d'artillerie de montagne a faite, la semaine dernière, dans les circonstances particulièrement difficiles que vous avez signalées.
- » Forte de deux batteries de quatre canons Krupp nouveau modèle, la troupe, placée sous les ordres de M. le lieutenant-colonel de Tscharner, comprenait 219 hommes, avec 32 mulets et 78 chevaux. Je note que parmi les hommes se trouvaient, pour la première fois, un certain nombre de Vaudois. Vous savez, en effet, qu'escomptant d'avance une revision de la loi de 1874, on a recruté par anticipation dans le Pays-d'Enhaut un certain nombre d'artilleurs destinés aux futures batteries de montagne dont on pense augmenter l'effectif de notre unique régiment actuel.
- » Remontant le Simmenthal jusqu'à Erlenbach, puis la vallée de Diemtigen, les deux batteries étaient venues prendre leurs cantonnements, le 10 août au soir , à Filderich et dans les environs.
- » Le 11 août, à 6 heures du matin, elles se mettaient en marche dans la direction du col d'Otteren (2282 m.), qu'il s'agissait de franchir pour tomber dans la vallée de Frutigen, où coule l'Engstligenbach.

- » Un mauvais sentier muletier passe le col, et la montée devient immédiatement très rapide. Dès les premières heures, les difficultés commencèrent: les mulets passaient partout très aisément et sans effort, mais les chevaux donnaient beaucoup de mal aux conducteurs qui les tiraient par la bride. Plusieurs s'abattirent, et on eut assez de peine à les relever.
- » Sur les hauteurs de Mittelberg, à 1700 mètres environ d'altitude, les batteries prirent une position de combat et ouvrirent le feu, faisant magnifiquement résonner les échos d'alentour. Puis le matériel fut de nouveau chargé sur les bêtes de somme et, aux derniers chalets, à Oberthal (2175 m.), on fit la halte de midi.
- » A 1 h. 25, on commençait l'ascension de l'arête d'Otteren. Les mulets, leurs canons sur le dos, atteignirent le sommet sans encombre. C'était un bon point de gagné, mais on n'avait pas encore fait le plus difficile. La première partie de la descente est extraordinairement mauvaise. Le sentier, qui n'a pas plus de 60 centimètres de largeur, côtoie de profonds abimes, et il suffit d'un faux pas pour qu'un animal et sa charge s'y précipitent et soient perdus sans retour. Quelques canonniers, munis d'outils, avaient bien été envoyés en avant, sous la conduite de M. le capitaine Hugues de Loës, pour améliorer le passage dans la mesure du possible, mais leur travail ne pouvait être, forcément, que très superficiel.
- » Pour comble de malheur, la pluie se mit à tomber, rendant la roche encore plus glissante, tandis que le brouillard, enveloppant la colonne, entravait le commandement. Bientôt on se vit obligé de décharger les animaux de bât et de les faire passer, un à un, sans paquetage, avec les plus grandes précautions. Les canonniers se chargèrent eux-mêmes des roues, des caissettes de munition et des équipements les plus légers. Les canons et les affûts furent dévalés au moyen de cordes.
- » A la descente comme à la montée, les mulets se comportèrent admirablement; aucun ne broncha, et tous arrivèrent sains et saufs sur la place de rassemblement, au bas du mauvais dévaloir. Ge fut, en revanche, une entreprise surhumaine que de faire passer les chevaux. Tremblant de peur, ils se cabraient, refusaient d'avancer, reculaient, ou bien se lançant trop brusquement dans les passages difficiles, glissaient sur le roc, s'abattaient et mettaient en grand danger la vie des conducteurs. Deux de ces pauvres bêtes, affolées, tombèrent dans le précipice et roulèrent tout au fond, le crâne et les membres brisés. D'autres se firent, en s'abattant sur les rochers, des blessures plus ou moins graves. Pour empêcher de plus grands malheurs. M. le lieutenant-colonel de Tscharner donna l'ordre de faire rebrousser chemin aux chevaux de selle; un certain nombre d'hommes les reconduisirent à Wimmis, où la colonne les reprit en passant, deux jours plus tard.
- » Entravé par ces obstacles, le passage prit beaucoup de temps. On dut renoncer à descendre plus bas dans la vallée et, malgré la neige et

le froid, on s'installa pour passer la nuit sur l'alpe d'Otteren, à 1950 mètres, dans un groupe de chalets et d'écuries d'assez misérable aspect. Le lendemain, dimanche, dans l'après-midi, on atteignit Reichenbach, où la troupé put enfin prendre un repos bien mérité. Elle s'était très vaillamment conduite pendant toute la course.

» Lundi, 13 août, les deux batteries rentraient à Thoune. »

Croix-Rouge. — Assemblée des délégués. — Les délégués de la Croix-Rouge se sont réunis le 7 juillet, en assemblée annuelle, au local de l'Abbaye des Charpentiers, à Zurich. La séance a été présidée par M. le Dr Stähelin, d'Aarau. Une trentaine de délégués étaient présents.

M. de Steiger, conseiller d'Etat, à Berne, présente un rapport sur l'instruction des gardes-malades, et les encouragements à donner aux cours de samaritains. Il fait les propositions suivantes :

- 1º Envoyer dans les divers établissements hospitaliers en Suisse des personnes qui suivraient un cours pratique de huit semaines au minimum. Elles seraient logées, nourries et blanchies dans l'établissement, aux frais de la Croix-Rouge, en échange de quoi elles prendraient l'engagement de se mettre à la disposition de la Société en temps de guerre.
- 2º Une subvention de 750 francs est allouée aux cours de samaritains se donnant en Suisse.
- 3º La Société doit acheter deux squelettes et des planches anatomiques comme matériel d'instruction.

Les frais qu'entraîneraient l'adoption de ces trois propositions s'élèveraient à 2700 francs.

Une intéressante discussion s'est élevée sur les conclusions de ce rapport. M. le professeur Krönlein, de Zurich, fait remarquer que si certains hôpitaux conséquents ne peuvent répondre aux vœux de la commission, c'est qu'ils sont surchargés déjà de cours militaires et de cliniques.

M. Schneider, pasteur, au Locle, craint que les gardes-malades formés suivant les propositions du rapport, ne montrent au bout de peu d'années un refroidissement de leur zèle. Il préfèrerait voir se former un corps de gardes-malades, instruits d'une manière plus approfondie, et pouvant four-nir des directions aux volontaires qui se présenteraient en temps de guerre.

M. le major V. Morin, à Colombier, attire l'attention sur les dames qui, très disposées à fournir leur appui effectif à la Croix-Rouge, ne voudraient cependant pas être obligées à loger et à manger à l'hôpital pendant le cours de 8 semaines. Il voudrait que chaque section fasse une enquête dans son sein pour connaître le nombre de personnes sur lesquelles la Croix-Rouge pourrait compter en temps de guerre. Il désirerait de même

la constitution d'hôpitaux montés de toutes pièces, dont le matériel et le personnel seraient à disposition de la Société en temps de guerre.

Après cette discussion, à laquelle prennent encore part différents délégués, le rapport de M. de Steiger est adopté à l'unanimité.

Olten a été désigné comme lieu de la prochaine réunion, en 1895.

Aucune décision définitive n'a été prise concernant la participation de la Société à l'exposition de Genève.

Après un rapport de M. Krönlein, au nom de la commission du matériel, la séance a été levée.

L'actif de la Croix-Rouge est à ce jour de 59 000 francs.

Allemagne. — La réadoption de la baïonnette est décidée en principe dit l'Allgemeine Militär Zeitung de Darmstadt, dont le correspondant berlinois assure que les expériences en cours dans certains corps ont simplement pour but de déterminer si le mode de fixation de la baïonnette au fusil est bien pratique.

La baïonnette se portera désormais comme dans l'armée russe, au bout du fusil, dans tous les services de manœuvre, de garde, pour le tir et dans le combat. On ne la mettra au fourreau que pendant les marches.

Il paraît que cette réadoption de la baïonnette est due à l'initiative personnelle de l'empereur et ne se rattache qu'accessoirement aux mesures d'allègement du paquetage. Il s'agit de rendre aux soldats d'infanterie le sentiment de l'offensive quand même conduisant à la mêlée, que les fusils modernes à longue portée sont de nature à rejeter à l'arrièreplan.

C'est pour cette raison que, contrairement à l'avis de la majorité des commandants de corps d'armée, qui s'étaient prononcés il y a quelque temps pour la suppression du combat à la baïonnette, l'empereur s'est décidé en sens opposé.

Maintenant qu'on connaît la signification de la volonté impériale, on va donner plus d'attention à l'instruction du fantassin dans cette branche du service qui augmente la mobilité du soldat, développe chez lui le coup d'œil, la décision et le courage.

On admet que la réadoption de la baïonnette doit augmenter la puissance de choc de l'infanterie, comme l'emploi général de la lance a dù accroître celle de la cavalerie.

— Augmentation de l'armée. — On a aujourd'hui des renseignements sur l'augmentation de l'armée qui a eu lieu en 1893 en exécution de la loi sur la nouvelle organisation militaire. Il en résulte qu'en 1893 l'armée, y compris la marine, a été augmentée de 268 176 hommes. Si l'on fait

abstraction de la marine, il reste pour l'armée de terre une augmentation de 262 323 hommes, y compris les engagés volontaires, soit contre l'année 1892, dans laquelle 194673 hommes ont été appelés sous les drapeaux, une augmentation de 67 650 hommes. Ainsi que le fait ressortir la Freisinnige Zeitung, cette augmentation a été plus forte qu'on ne l'avait prévu dans le projet de loi militaire présenté en 1893. Car dans ce projet le chiffre des nouvelles recrues était fixé à 228 500 hommes, auxquels devaient s'ajouter 9000 volontaires d'un an et les hommes de la réserve de remplacement. Cette dernière, toutefois, se monte tout au plus à 6 % ou à 13710 hommes, soit 11 000 hommes de moins que le chiffre de recrues appelées de fait sous les drapeaux en 1893. Cette augmentation permet d'exécuter plus promptement le projet de l'introduction du service militaire de deux ans; car en appelant sous les drapeaux un plus grand nombre de recrues, on a pu réduire en 1893 le chiffre des hommes qu'il aurait fallu retenir pendant trois ans pour atteindre l'effectif prescrit de l'armée.

La Freisinnige Zeitung donne aussi quelques renseignements sur la situation du recrutement dans différents Etats étrangers. D'après ce journal, la France reste de beaucoup en arrière de l'Allemagne sous le rapport de l'augmentation de l'effectif de l'armée. Il en est de même de la Russie, où, en 1893, l'on n'a appelé sous les drapeaux que 262 000 hommes, soit 6000 de moins qu'en Allemagne, bien que la population de la Russie dépasse du double celle de l'Allemagne.

— Augmentation du génie. — Tandis qu'en Suisse les auteurs du proje de loi militaire s'ingénient à réduire les effectifs de l'arme du génie, l'Allemagne, mieux inspirée et plus logique, augmente les siens. Sur les vingt bataillons de pionniers existants, trois, celui de la garde prussienne et les deux bavarois ont été portés de quatre à cinq compagnies, déjà sur pied de paix. Une semblable entension d'effectifs et de cadres paraît prochaine pour les autres bataillons.

En France, de nombreuses voix s'élèvent, demandant l'accroissement des effectifs du génie. Il est singulier qu'en Suisse on choisisse précisément ce moment pour chercher des réductions.

— Appel des réservistes et landwehriens. — Cet été, 140 000 hommes de la réserve et de la landwehr seront convoqués pour des périodes d'exercices et de manœuvres variant de deux à quatre semaines, selon les armes. La cavalerie ne fournit qu'une faible part de ce contingent et seulement pour renforcer le train et l'artillerie de campagne.

La réserve de l'infanterie de ligne est appelée à fournir 47 500 hommes pour une période de 14 à 20 jours, et la landwehr 62 500 hommes pour 14 jours. Les chasseurs sont rappelés au nombre de 2700.

Les rappels dans l'artillerie de campagne sont de 10 000, dans l'artillerie

de forteresse de 5000, dans le génie de 3000 et de 5440 dans le train, de 900 dans la brigade des chemins de fer et de 100 parmi les aérostiers. On adjoindra à ces derniers 60 hommes d'une instruction militaire achevée et pris dans les autres armes.

Les réservistes et landwehriens de la ligne seront incorporés dans les quatrièmes bataillons. Ces unités de formation récente ne comptent encore que deux compagnies, les 13e et 14e. Les hommes du service acti appartenant à ces compagnies fusionneront par moitié avec les réservistes de façon à compléter les quatre compagnies du bataillon.

Les landwehriens constitueront des compagnies spéciales, les 15e et 16e, sous le commandement d'un capitaine de l'armée active et de deux lieutenants, ainsi que quatre ou cinq sous-officiers, le reste du cadre des officiers et des sous-officiers étant fourni par la landwehr elle-même.

Angleterre. — Navigation aérienne. — L'Engineering écrit que la navigation aérienne vient de faire un pas décisif à Londres: on peut dire qu'elle a pris son essor le 31 juillet dernier, avec la machine volante de M. Maxim, qui a quitté le sol, avec ses agrès, son approvisionnement d'eau et de combustible et un équipage de deux personnes. Elle a parcouru ainsi une distance d'environ 100 mètres et a dû redescendre sur le sol, par suite de la rupture d'une des pièces accessoires, destinée à limiter son élévation et à laquelle on n'avait pas donné une solidité suffisante pour résister à la puissance de soulèvement de l'appareil, cette puissance ayant dépassé les prévisions de l'inventeur. Malgré cet accident, l'expérience qui vient d'être accomplie est la plus remarquable que l'homme ait encore réalisée. La machine de M. Maxim a pour propulseur un moteur à gazoline, perfectionné au point de pouvoir donner une puissance d'un cheval par environ 8 livres de poids (3 kilog. 280).

Le poids de la chaudière seule, contenant 200 livres (82 litres) d'eau, n'est que de 1200 livres (500 kilog.) et peut développer une puissance de 300 chevaux-vapeur. L'organisation en est si parfaite qu'on peut, au besoin, augmenter la pression de la vapeur de 100 livres en une minute. La machine à vapeur compound actionne deux hélices de 17 pieds 6 pouces de diamètre, faisant 400 tours par minute et donnant une impulsion de 2000 livres. Au-dessus se trouve un aéroplane de 1400 pieds carrés de surface, destiné à glisser sur l'air et à supprimer la plus grande partie du poids. De chaque côté de cet aéroplane, qui s'étend à 50 pieds, se trouve une aile allant à 38 pieds plus loin, ce qui donne une envergure totale de 126 pieds. Deux autres ailes d'une étendue sensiblement égale se trouvent à la base un peu au-dessus du sol et, si besoin est, trois autres paires d'ailes peuvent s'intercaler entre ces deux-là.